

M. Gilet Jean-François
Principal adjoint

Téléphone
02 99 60 53 53

Télécopie
02 99 60 06 14

Mél.
Ce.0352030s
@ac-rennes.fr

34, avenue Beauséjour
35310 MORDELLES

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr

Mordelles, le 13 septembre 2022

M. Gilet Jean-François
Principal adjoint

à

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Objet : Bourses de Collège

Mesdames, Messieurs,

Pour l'année scolaire 2022-2023, la campagne de bourses de collège est ouverte depuis le 1^{er} septembre et ce, jusqu'au **20 octobre 2022 inclus dernier délai. Aucune demande ne pourra être réalisée après cette date.**

Les bourses nationales d'enseignement du second degré attribuées au titre de l'année scolaire 2022-2023 font l'objet d'une revalorisation de 4%. Cette revalorisation permet de prendre en compte l'inflation constatée au cours du premier semestre 2022. **Attention**, le décret n'étant pas publié, les montants affichés lors des simulations ne tiennent pas compte de la revalorisation de 4%. Les montants réels seront communiqués aux familles bénéficiaires ultérieurement.

Le service en ligne de demande de bourse de collège est accessible pour tous les élèves scolarisés dans les collèges publics via Educonnect. Merci de consulter le flyer joint au message.

le tutoriel vidéo qui simule la demande de bourse en ligne après connexion via le compte Educonnect sera consultable courant septembre sur <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Si vous rencontrez des difficultés de connexion, merci de prendre contact avec le service de gestion du collège Morvan Lebesque.

Bien cordialement,

M. Gilet

